

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DU MALI

**DECRET N°2021-0017/PT-RM DU 18 JANVIER
2021 PORTANT DISSOLUTION DU COMITE
NATIONAL POUR LE SALUT DU PEUPLE (CNSP)**

DECRET N°2021-0017/PT-RM DU 18 JANVIER 2021 PORTANT DISSOLUTION DU COMITE NATIONAL POUR LE SALUT DU PEUPLE (CNSP)**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,**

- Vu la Constitution ;
Vu la Charte de la Transition ;
Vu le Décret n°2020-0239/PT-RM, modifié, du 03 décembre 2020 fixant la liste nominative des membres du Conseil national de la Transition ;
Vu le Décret n°2020-0240/PT-RM, modifié, du 03 décembre 2020 portant convocation et organisation de la séance inaugurale du Conseil national de la Transition ;
Vu le Décret n°2020-0068/PT-RM du 27 septembre 2020 portant nomination du Premier ministre ;
Vu le Décret 2020-0074/PT-RM du 05 octobre 2020 portant nomination des membres du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er} : Le Comité national pour le Salut du Peuple (CNSP) est dissous.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 18 janvier 2021

**Le Président de la Transition, Chef de l'Etat,
Bah N'DAW**

**Le Premier ministre,
Moctar OUANE**

**Le ministre de la Réfondation de l'Etat, Chargé des Relations avec les Institutions,
Mamadou Mohamed COULIBALY**

**Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,
Lieutenant-Colonel Abdoulaye MAIGA**

**Le ministre de la Défense et des anciens Combattants,
Colonel Sadio CAMARA**

**Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile,
Colonel Modibo KONE**